

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Correspondant : M. Gérard COLIN, Président, 48 bis, route de Veulettes, 76450 Cany barville, tél. : 02 35 57 95 27, télécopieur : 02 37 57 95 29, courriel : marches.publics@cote-albatre.com, adresse internet : <http://www.cote-albatre.com>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Objet du marché : Le présent marché concerne des études pour l'aménagement de voiries sur le territoire communautaire, en 2 lots définis ci-après :

- Lot n° 1 : RD 210 à Bertheauville
- Lot n° 2 : RD 79 à Paluel, Hameau de Conteville

Catégorie de services

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La mission pour chaque lot sera menée de la façon suivante :
 - Analyse de document et d'étude existant sur le périmètre de la zone.
 - Visite et diagnostic avec les partenaires concernés : Maître d'ouvrage, Maître d'oeuvre, prestataires de service, riverains, Direction des Routes, référent PMR.
 - Elaboration des dossiers de subvention et des conventions financières à destination des partenaires financiers.
 - Définition et participation aux acquisitions de terrains nécessaires à la réalisation de l'opération.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les sommes dues seront payées par mandat administratif dans un délai global maximum de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Le prix est révisable. Financement propre de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Les candidats peuvent présenter une offre par lot, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un groupement. En cas de groupement, les candidats sont avertis du fait que la personne responsable du marché n'exigera pas au moment de l'attribution du marché que le groupement revête un caractère solidaire.

Un candidat ne pourra présenter une offre en qualité de candidat individuel et de membre d'un groupement, ni être membre de plus d'un groupement.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail.
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Le prix (40 %)
- La valeur technique de l'offre, appréciée au regard des éléments fournis dans le mémoire produit par le candidat (40 %)
- Le délais d'exécution, à l'exception de la phase DET (20 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 29 septembre 2010 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2010-039

Renseignements complémentaires : A) Durée du marché et Délais d'exécution :

La durée maximum pour chaque lot est d'un délai plafond de 30 mois à compter de la notification d'attribution du lot concerné. Néanmoins, les candidats pourront proposer dans leur offre des délais d'exécution réduits.

Un ordre de service adressé au titulaire du marché déclenchera la phase EP.

B) Critère de jugement :

Le critère de la valeur technique sera apprécié au regard des deux sous-critères suivants :

- Qualité des personnes spécialement affectées à l'exécution de la prestation (40 points);
- Méthodologie proposée pour l'exécution de la prestation (60 points).

Ces sous-critères seront notés sur un total de 100 points ; il sera ensuite appliqué le coefficient de pondération propre au critère.

C) Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation sera téléchargeable via la plateforme du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse suivante :

www.achatpublic.com

L'accès à cette plateforme est gratuit.

Il est conseillé au soumissionnaire de renseigner lors du téléchargement du DCE, le nom du soumissionnaire, une adresse électronique ainsi que le nom d'un correspondant afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation ; en particulier les éventuels compléments (précisions, réponses, rectifications...).

En cas de difficultés rencontrées, les soumissionnaires disposent sur le site d'un service support clients au 0 892 23 21 20.

D) Modalités d'envoi des offres :

Le pouvoir adjudicateur privilégie l'envoi des plis sur support papier.

La transmission par simple support physique (CD ROM, disquette ou autre support) n'est pas autorisée.

En revanche, les soumissionnaires peuvent retirer le dossier de consultation par voie électronique sans contrainte sur leur choix de procédé de réponse.

1 - Support papier :

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté au secrétariat de l'acheteur public soit :

- déposée contre récépissé durant les heures d'ouverture (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00) ;
- envoyée par courrier, sous pli recommandé avec avis de réception postal.

A l'adresse suivantes :

Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Service des Marchés Publics

48 bis, Route de Veulettes

76450 CANY-BARVILLE

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées, ainsi que sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus : ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Le pli extérieur fermé, à destination de l'acheteur public, doit comporter la mention :

« NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE - Proposition pour l'aménagement de voiries - lot n° ... ».

2 - Transmission par voie dématérialisée :

Conformément à l'article 56 du code des marchés publics et à l'arrêté du 28 août 2006, les réponses à la présente consultation pourront se faire par voie électronique sur le site de la plateforme du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse suivante : www.achatpublic.com

Contraintes informatiques

Tout document ou support électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique est détecté par la personne publique sera réputé n'avoir jamais été reçu. Aussi, il est conseillé aux candidats d'utiliser un antivirus régulièrement mis à jour.

Par ailleurs, afin d'empêcher la diffusion des virus informatiques, les candidats ne doivent utiliser ni les exécutables (notamment les ".exe"), ni les "macros".

Les formats de fichiers acceptés par la personne publique sont les suivants : Word, Excel, Powerpoint, Winzip et Acrobat Reader. Le candidat doit faire en sorte que sa réponse ne soit pas trop volumineuse. Lorsque le candidat ne peut matériellement pas transmettre des documents (ou des objets) par voie dématérialisée, il est autorisé d'utiliser l'une des autres voies de transmission prévues par le présent règlement.

Dispositions relatives à la signature électronique

Les documents relatifs à la candidature et les actes d'engagement envoyés sur support physique électronique ou transmis par voie électronique seront signés par le candidat selon les modalités prévues par arrêté du ministre chargé de l'économie.

ATTENTION, l'obtention d'un certificat de signature électronique peut prendre plusieurs jours.

Dispositions relatives à la copie de sauvegarde

En cas de transmission dématérialisée, une copie de sauvegarde établie sur support papier ou sur support physique électronique peut être envoyée ou remise par le candidat.

La copie de sauvegarde n'est recevable que si les deux conditions suivantes sont remplies :

- Elle est parvenue à destination dans délai fixé pour la remise des offres ;
- Elle est placée dans un pli scellé portant, outre les mentions exigées aux articles ci-dessus, la mention lisible « COPIE DE SAUVEGARDE ».

La copie de sauvegarde ne sera ouverte que dans l'un des cas suivants :

- La candidature et l'offre transmises par voie électronique ne peuvent pas être ouvertes ;
- La copie de sauvegarde est parvenue dans le délai de dépôt des offres à contrario de la réponse transmise par voie électronique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02 septembre 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Correspondant : M. Francis ROUSSELET , Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, 48 bis, Route de Veulette, 76450 Cany-barville, tél. : 02 35 57 50 52, télécopieur : 02 35 57 50 51, courriel : francis.rousselet@cote-albatre.com

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - Service des Marchés Publics, 48 bis, Route de Veulette, 76450 Cany-barville, tél. : 02 35 57 95 27, télécopieur : 02 35 57 95 29, courriel : marches.publics@cote-albatre.com, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2010_dVV390thSs

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 RD 210 à BERTHEAUVILLE : La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre doit créer l'aménagement de sécurité de la RD 210 dans la commune de Bertheauville dans le but de mettre en sécurité les piétons en créant un cheminement accessible aux PMR (personne à mobilité réduite).

Le projet à établir devra permettre de ralentir la vitesse et de créer un trottoir pour sécuriser les piétons avec, en complément, un aménagement urbain et paysagé plus important intégrant l'accessibilité des PMR et la gestion du pluvial

Etendue ou quantité : Le montant des travaux est estimé à 550 000 euros H.T.

Lot(s) 2 RD 79 à PALUEL, Hameau de CONTEVILLE : La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre doit aménager le carrefour de la RD 79 avec la voie de desserte (ou accès) à la centrale nucléaire de Paluel dans le but de sécuriser et d'améliorer la circulation routière. L'aménagement pourra éventuellement associé l'accès de la zone industrielle de Conteville et les autres activités riveraines.

Le dossier devra traiter les problèmes des eaux pluviales, de la vitesse excessive constatée et du réaménagement de la voirie et comprendre un volet paysager

Etendue ou quantité : Le montant des travaux est estimé à 250 000 euros H.T.